

## Déclaration liminaire de la CGT

au CSE du réseau France 3 des 27-28 juin à Marseille

Depuis plusieurs semaines, les candidats au départ se manifestent auprès de la direction. Combien de salariés du réseau régional partiront d'ici la fin de l'année ? 100 ? 300 ?

Très rapidement, les activités d'un certain nombre de services et de sites risquent d'être désorganisées si les remplacements ne sont pas effectifs. Le moindre départ dans des petites antennes déjà sous-dimensionnées aurait des conséquences catastrophiques.

Comment la direction anticipe-t-elle cette situation ? L'accord du 9 mai 2019 indique que le préalable à toute évolution de nos organisations est la présentation des projets de développements des programmes régionaux. Quels sont-ils ? Quelle est la vision stratégique de la direction du réseau ?

Dès la rentrée le réseau va devoir faire face à un effet de ciseau : d'un côté de nouveaux objectifs d'antenne à travers notamment le rallongement des tranches d'information régionale, de l'autre une accumulation de départs.

La direction doit nous présenter la méthode avec laquelle elle entend gérer cette difficulté qui va se présenter rapidement et à laquelle les remplacements ponctuels par des non-permanents ne suffiront pas.

Si l'on peut saluer l'ambition d'un développement des créneaux d'information régionale, de quels moyens nos antennes pourront-elles disposer pour absorber ce surcroît d'activité ?

Les documents présentés aux élus sont muets sur le sujet. Or c'est dès maintenant qu'il faut anticiper la méthode afin d'assurer correctement nos missions de service public et préserver la santé des salariés.

Marseille, le 27 juin 2019